



et les

autres?



LE JOURNAL DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE # 109

Basculer à la rue :
la peur post-Covid

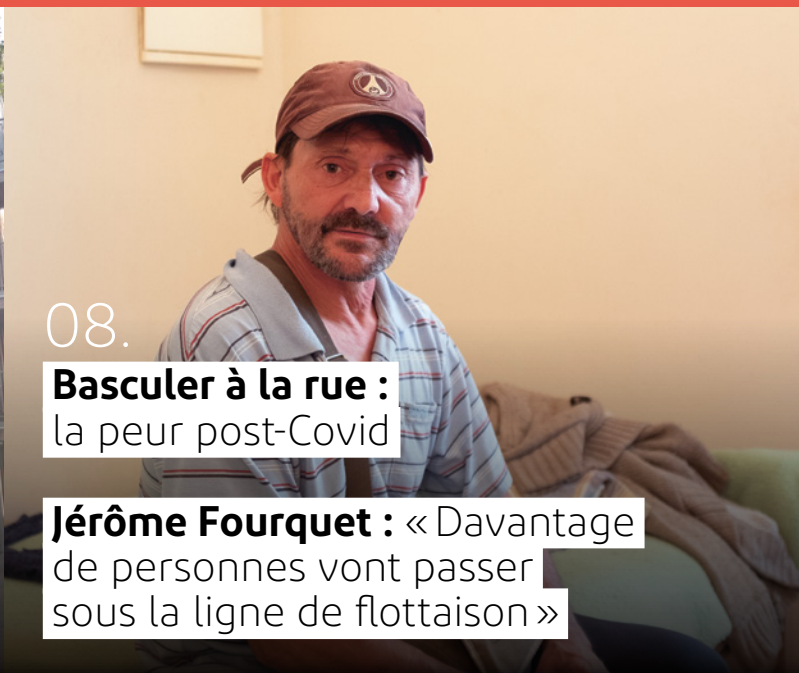


FONDATION
Abbé Pierre

Oct. 2020 | 1€



07.
Une clé pour
sortir de l'exclusion



08.
Basculer à la rue :
la peur post-Covid

Jérôme Fourquet : « Davantage
de personnes vont passer
sous la ligne de flottaison »

Sommaire

07. La Fondation **agit**
Une clé pour **sortir de l'exclusion**

08. La Fondation **analyse**
Basculer à la rue : la peur post-Covid

Jérôme Fourquet : « Davantage
de personnes vont passer
sous la ligne de flottaison »

15. La Fondation **réagit**
Accès à l'eau, accès à la santé, à l'éducation,
**il serait injustifiable et contreproductif
que ces efforts ne soient pas reconduits
dans la durée.**

17. La Fondation **observe**
« Il faut un vrai **plan de prévention
des expulsions** »

18. **Avec** la Fondation
Groupe Matmut : **des salariés solidaires
qui assurent !**

20. La Fondation **se souvient**
Message de l'abbé Pierre

« et les autres ? » est édité par la **Fondation Abbé Pierre** pour le Logement des défavorisés :

3, rue de Romainville – 75019 Paris – Tél. : 01 55 56 37 00 – www.fondation-abbé-pierre.fr

ISSN : n° 1245-3420. Publication trimestrielle Commission paritaire n° 0518 H89713.

Abonnement annuel : 4 €, prix au numéro : 1 € / **Service Donateurs : 01 55 56 37 25 /**

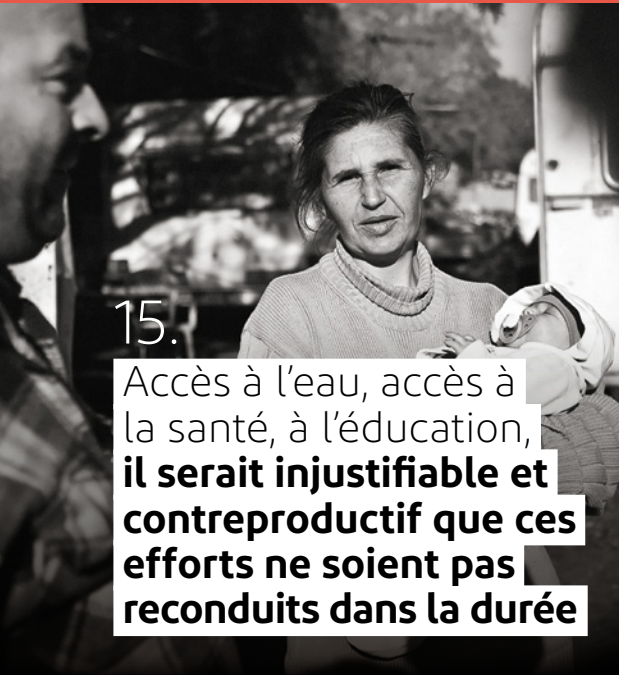
Président : Laurent Desmard / **Directeur de la publication :** Christophe Robert /

Rédacteur en chef : Yves Colin / **Journaliste et secrétaire de rédaction :** Delphine Picard /

Maquette : Tiens Donc! / **Impression :** Orient express 6, rue Bezout 75014 Paris / **Routage :** France Routage

2, av. Gutenberg 77600 Bussy-St-Georges – Ce numéro comporte un encart sur une partie de la diffusion.

© Couverture : Pierre Faure



15.

Accès à l'eau, accès à la santé, à l'éducation, **il serait injustifiable et contreproductif que ces efforts ne soient pas reconduits dans la durée**



Six mois inédits

6 mois après son lancement, le fonds d'urgence de la Fondation a aidé plus de 101500 personnes et distribué plus de 142 800 tickets-service partout sur le territoire, grâce à l'aide de quelque 400 partenaires associatifs sur le terrain.



Édito

NOUS SOMMES LÀ

Une fois de plus, je souhaite profiter de cet éditorial pour venir vous remercier, chers donateurs, chers lecteurs, qui nous soutenez moralement, physiquement et financièrement partout sur le territoire et souvent depuis de nombreuses années.

Sans vous, nous ne pourrions mener le combat qui est le nôtre et que nous poursuivons sans relâche, jour après jour. Sans vous, la voix des « sans-voix » ne pourrait être entendue, alors que la pauvreté et le mal-logement progressent en France et partout dans le monde. Dans ces mois particulièrement incertains et cette fin d'année au cours de laquelle le risque est grand que l'économie ne l'emporte sur l'humain, soyez certains que la Fondation partagera et portera votre inquiétude et témoignera de votre solidarité auprès des pouvoirs publics et jusqu'au plus haut sommet de l'État.

Comme l'abbé Pierre et comme vous, la Fondation se tient au plus près de celles et ceux qui ont peur de ne pas pouvoir s'en sortir, d'être dans une situation encore plus précaire que celle qu'ils connaissent déjà.

Sachez-le, la Fondation se tiendra toujours aux côtés des plus fragiles et elle continuera de dénoncer l'injustice encore plus fort s'il le faut. Oui, la Fondation est en ordre de bataille pour faire la guerre à la misère et cela, grâce à votre soutien sans faille.

Je souhaite terminer ce texte en partageant avec vous ces mots de l'abbé Pierre et rappeler qu'ensemble, nous pouvons changer les choses : « *La solidarité, c'est deux choses. C'est rendre l'autre solide et c'est être solide ensemble.* ». ■

Laurent Desmard,
Président de la Fondation Abbé Pierre

« Toits d'Abord » : + 3 !

Renouvelé en mars 2020, le partenariat avec la région Ile-de-France permettra aux associations soutenues par la Fondation d'accéder à des subventions régionales majorées. Grâce à ce partenariat, les opérations financées par le programme « Toits d'Abord » obtiennent un soutien renforcé. Depuis 2017, année de signature de la convention initiale, 395 logements ont été soutenus par la Fondation et le CRIF. Dans cette région où le marché immobilier est très cher, produire des logements abordables pour les personnes les plus démunies est un véritable défi.

La 5^e édition du festival « C'est pas du Luxe ! » reportée à une date ultérieure

En raison de la situation sanitaire actuelle et pour ne pas mettre en danger le public, les participants, les artistes, les bénévoles et les salariés, le comité d'organisation du festival a décidé, à regret, de reporter ce temps de rencontres et de partage à une date ultérieure.

Trois en un



Venir laver et sécher son linge à très bas prix, cela fait plusieurs années qu'un tel service est proposé aux habitants de Remelange, quartier populaire de Fameck (57). Aujourd'hui, grâce à la régie de quartier, l'atelier couture/laverie compte plus de 200 adhérents qui bénéficient de services multiples et très compétitifs :

« Nous voulons aller plus loin en proposant plus qu'une simple aide économique. Nous souhaitons faire du portage de linge lavé et repassé à domicile car beaucoup de personnes âgées ne peuvent se déplacer », précise Khaled Benouadah, directeur de Remelange Services. Le développement de ces

activités est notamment rendu possible grâce au soutien financier de la Fondation qui a permis « d'amorcer la pompe », précise Khaled. Outre l'achat de matériels professionnels de lavage et de couture, elle finance également un poste de formatrice pour animer l'atelier couture/laverie jusqu'en juin 2021 prochain.

D'ores et déjà, 4 femmes en insertion bénéficient de l'accompagnement professionnel de la formatrice. À terme, la régie envisage de lancer une activité de confection de prêt-à-porter accessible aux habitants et compte également utiliser les bâches plastiques obsolètes des entreprises locales pour créer des sacs et des pochettes. ■

« 3 fers au feu »

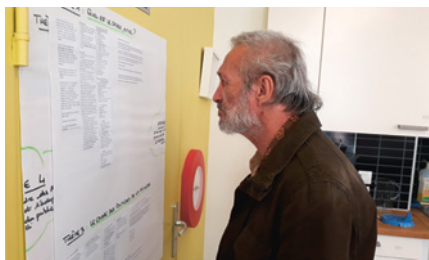


Avec cette formule, Michel Pedron résume bien son activité de bénévole à la Fondation. À l'heure de la retraite, en 2017, alors que la question de la précarité énergétique avait fait partie de son champ professionnel, Michel a souhaité poursuivre son action en faveur du logement. « Sans hésiter, je me suis engagé dans les chantiers solidaires que mène la Fondation sur le territoire breton. Finaliser un chantier, achever d'embellir une salle de bains, une chambre, c'est permettre aux personnes de vraiment tourner la page et de repartir. » L'été dernier, pas moins de 4 chantiers solidaires se sont enchaînés. « La Fondation a monté un partenariat très intéressant : elle fait l'intermédiaire entre

les promoteurs locaux qui ont régulièrement des biens vides, parfois plusieurs années avant d'être démolis, et les associations qui cherchent des logements. » Pas besoin de demander à Michel s'il compte poursuivre son bénévolat : « Quand on repasse devant les maisons et qu'elles sont habitées ; quand on partage un café avec l'habitant, une fois les travaux finis, on se dit que c'est vraiment important que la Fondation permette tout ça ! » ■

Préparer la fin de vie

Depuis 2015, la Pension de Famille « le Pari », à Voiron (38) réfléchit au vieillissement de ses habitants. À partir de 2 enquêtes sociologiques menées pendant 2 ans puis d'une étude collaborative financée à hauteur de 32 % par la Fondation, elle a créé la plateforme VIP, Vieillesse et précarité, avec 4 autres Pensions de famille iséroises et l'Institut de Formation en Travail Social. L'objectif de cette plateforme est de faire évoluer les pratiques en termes de prévention et d'accompagnement jusqu'à la fin de vie. Formation qualifiante des accompagnants, accès à l'information et aux outils, immersion dans les champs



professionnels du social et de la gériatrie, groupes de parole et art-thérapie... 5 ateliers sont animés tous les mois avec des habitants, des hôtes de Pensions, mais aussi un médecin gériatre et une formatrice, en vue d'apporter des réponses pratiques aux questions et aux besoins de plus en plus nombreux dans les lieux de vie. ■

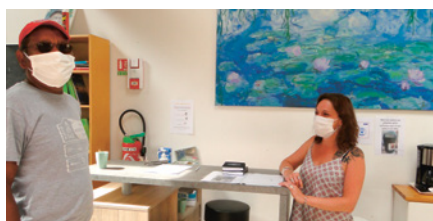
« Je sens bien que je vais mieux »

À 65 ans, Martine ne pensait pas avoir ce ressenti. Les travaux réalisés dans sa maison au cœur du plateau picard ont vraiment changé sa vie. Elle et son mari se sont installés il y a plus de 40 ans dans une longère, à Bulles, petit village de l'Oise. « La toiture fuyait, ça sentait l'humidité, le moisi et quand je chauffais, tout partait dehors. J'avais une cuisinière à bois et un poêle à fuel qui me servaient pour me chauffer. Comme je ne suis pas frileuse, je ne me plaignais pas, mais c'est vrai que maintenant je vois la différence, c'est plus sain et je me sens vraiment mieux chez moi ! C'est isolé partout et ça fait vraiment plus propre. Je ne pensais pas que ce serait possible... »

La Fondation Abbé Pierre a participé à hauteur de 14 % à la phase deux de la rénovation de cette maison de 90 m², dans le cadre de son programme « SOS Taudis ». Depuis 3 ans, elle a soutenu de la même manière quelque 20 familles dans leur projet d'amélioration de logements dans le département de l'Oise. ■

Le droit à la santé

Depuis janvier dernier, « Déclic », la Boutique Solidarité de Mantes-la-Jolie, a mis en place des actions en faveur de l'accès à la santé des personnes en errance pour répondre à leurs besoins et les amener vers le



soin. Ouverture de droits, séances de vaccination, couverture et suivi médical, écoute du corps, prise en compte du déni de santé, orientation et accompagnement physique vers l'hôpital... Chaque semaine, une infirmière et un travailleur social chargé de réaliser des bilans de santé se succèdent en matinée à la Boutique. Issu d'un partenariat avec l'ARS, ce projet est financé par la Fondation Abbé Pierre à hauteur de 19 %. Plus de 100 personnes ont d'ores et déjà bénéficié de ces entretiens collectifs ou individuels. ■

En régions

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, les éclairages régionaux sur le mal-logement feront l'objet de communiqués de presse enrichis et seront mis en ligne sur le site de la Fondation le 16 septembre pour l'Auvergne-Rhône-Alpes, le 23 septembre pour l'Occitanie, puis les 8 et 13 octobre pour la Nouvelle-Aquitaine et la Bretagne.



Liban

En soutien aux sinistrés des zones touchées par l'explosion du 4 août à Beyrouth, la Fondation a débloqué immédiatement 40 000 euros d'aide supplémentaire auprès de son partenaire PUI (cf p. 6) pour financer une intervention de protection d'urgence et réhabiliter au plus vite les centres de santé détériorés.

« Moi si j'étais Maire »

Suite au contrat d'engagement pour lutter contre le mal-logement qu'elle a proposé aux Maires fin juin, la Fondation organise du 1^{er} octobre au 7 novembre à Saint-Denis de La Réunion, une exposition photographique qui souligne l'engagement de tous les citoyens pour combattre ce fléau. L'exposition devrait par la suite se déplacer dans les villes où les Maires ont signé cet engagement.

Territoires

La Fondation publie fin octobre un document de synthèse sur les inégalités territoriales en matière de logement, suite au colloque qu'elle avait organisé en novembre dernier sur ce sujet.



Montpellier et Sète à l'honneur

3 ans après le lancement du plan « Logement d'abord », Emmanuelle Wargon, ministre du Logement découvrait le 10 septembre deux structures soutenues par la Fondation. Christophe Robert et Sylvie Chamvoux-Maître, respectivement délégué général et directrice régionale de la Fondation l'ont accueillie avec l'ensemble des partenaires à la Pension de Famille « L'Atelier de Montpellier », puis dans des logements très sociaux à Sète, restaurés grâce au programme « Toits d'Abord » et l'investissement de Solifap.

Sud Liban : un soutien à 100 %

Depuis novembre dernier, la Fondation soutient financièrement l'intervention de l'association « Première Urgence Internationale » dans les quartiers insalubres de la région de Saida où vivent dans la plus grande précarité de nombreuses familles syriennes, palestiniennes et libanaises. Pendant un an, grâce à l'intervention d'artisans locaux, 400 personnes vulnérables vont bénéficier de travaux afin d'être logées dignement. Au total, 100 logements insalubres situés sous les standards humanitaires minimaux et loués principalement aux réfugiés, vont être réhabilités. Des acteurs locaux (municipalités, comités populaires, associations)

appuient « Première Urgence Internationale » pour identifier les familles bénéficiaires. Chaque ménage locataire repéré se voit verser une aide financière afin qu'il puisse faire réaliser les travaux nécessaires à la réhabilitation de son logement et parallèlement, en contrepartie de la réhabilitation du logement, un contrat est signé avec le propriétaire pour maintenir – voire baisser – le montant du loyer.

Face à la crise sanitaire mondiale qui a fragilisé encore plus fortement 62 familles bénéficiaires de ce programme, la Fondation a renforcé son soutien financier dans le cadre de son fonds d'urgence Covid. 🏠

De mots et de chairs



© Mélio Lannuzel

La compagnie marseillaise « Rara woulib » qui devait participer à la 5^e édition du festival « C'est pas du Luxe ! » a préparé une œuvre unique née d'un travail artistique mené depuis 2018 dans la cité phocéenne. « *Écrire avec les gens, s'immerger dans la cité et s'inscrire dans la ville pour casser les barrières physiques et mentales qui nous séparent de l'autre, c'est notre objectif* », précise Julien Marchaisseau, pilote du projet. Pour vivre et faire vivre ce travail artistique, une vingtaine de personnes se sont retrouvées régulièrement à Marseille. Infirmière,

psychologue, cuisinier, chercheur... les dix acteurs professionnels de la troupe ont tous des parcours de vie différents et certains poursuivent leur carrière en parallèle. En situation de précarité ou concernées par des problématiques de santé mentale, dix autres personnes, rencontrées au fil du temps dans les structures médico-sociales marseillaises, se sont associées à la création de 2020. Co-auteurs de l'œuvre artistique, les non-comédiens ont été rémunérés pour leur travail d'écriture par la compagnie.



Quand l'hébergement propose plus qu'une mise à l'abri.

Depuis juillet, le restaurant de « la Ferme du Rail » est ouvert à tous. La dernière étape de ce projet unique en son genre qui a commencé à sortir de terre en 2017. Située dans le 19^e arrondissement de Paris, née du désir d'habitants et d'associations du quartier, « la Ferme du Rail » a développé des activités agricoles de maraîchage, permaculture et compostage autour de 2 bâtiments, dont l'un compte 15 places d'hébergement pour des personnes en grande difficulté d'insertion et 5 logements étudiants répartis sur 3 étages.

En 2018, la Fondation Abbé Pierre a financé en partie la construction de ce centre d'hébergement et de réinsertion sociale atypique et performant énergétiquement (l'isolation en paille a été mise en œuvre par un chantier d'insertion) qui place les personnes au centre de l'espace de vie, à l'intérieur comme à l'extérieur. « Il y a une véritable part d'investissement des personnes hébergées dans le collectif. Elles ont, par exemple, le même

règlement intérieur que les étudiants et donc les mêmes obligations. Notre site met à disposition des espaces privés et collectifs qui leur permettent de se remobiliser et de rentrer dans une dynamique. Elles ont également accès au restaurant et sont des clients comme tout le monde. Ici, nous voulons créer un mouvement auquel elles puissent s'accrocher », précise Fabienne Landeroin, membre du projet.



« Il y a une véritable part d'investissement des personnes hébergées dans le collectif. »

Dans un cadre exceptionnel ouvert sur la petite ceinture parisienne, les personnes hébergées aux parcours de vie souvent chaotique, bénéficient en effet d'un accompagnement global respectueux des besoins, du

rythme et de la dignité de chacun, qu'il s'agisse du parcours de soins, de la mobilisation personnelle, ou encore de l'ouverture de leurs droits. Les activités agricoles développées par « la Ferme du Rail » permettent à ces personnes éloignées de l'emploi de se voir proposer des contrats d'heures travaillées et/ou de bénéficier de formation qualifiante si elles choisissent de participer au chantier d'insertion.

Ce projet inédit dans lequel l'hébergement fait partie intégrante du suivi des personnes en grande difficulté, inclut également la mixité sociale. Outre la présence de 5 étudiants qui bénéficient d'un loyer particulièrement modeste à la porte de la capitale, de nombreux salariés qui travaillent au restaurant, au jardin ou dans la serre viennent de l'extérieur. Plusieurs partenaires gravitent autour de ce projet, initialement et principalement porté par « Réhabail » qui fédère plusieurs associations. ■



Crise Covid :

8 millions de salariés en chômage partiel

2,5 millions potentiellement en difficultés pour payer leur loyer ou leur prêt immobilier

4,5 millions de logements Hlm où le taux d'impayés de loyer était de 4,8 % en avril (contre 4 % en temps normal)

L'activité économique reprend doucement depuis mai dernier, sous l'ombre menaçante du virus. Pendant le confinement, les plus fragiles, livrés à eux-mêmes, ont été les plus exposés. Puis, très vite, les plus modestes, fragilisés par le ralentissement économique, se sont vus menacés par les impayés de loyer.

Basculer à la rue :

LA PEUR POST-COVID

Une personne handicapée sans allocation pendant 4 mois, un père isolé sans pension d'invalidité; une femme de ménage sans travail pendant 3 mois... À Quimper, pendant la crise sanitaire, des ménages se sont privés de nourriture pour payer leur loyer et leurs charges malgré tout, sans pouvoir tenir très longtemps. « Avec le Covid, nous avons eu une augmentation de 20 % des personnes fréquentant notre permanence et toutes avaient des difficultés financières et alimentaires. Nous avons distribué plus de 2000 euros de tickets-service pendant la crise sanitaire, cela ne nous était jamais arrivé et, pour certains, ces tickets ont été d'une importance vitale. Mais ça n'a pas réglé la question du loyer. Dès l'été, des problèmes d'impayés ont commencé à apparaître. D'ailleurs, les offices hlm du département avec lesquels nous sommes en relation estimaient alors à 10 % l'augmentation des impayés de loyer due au Covid », précise Chrystelle Anvrouin, salariée de l'antenne quimpéroise

de l'association « Consommation Logement et Cadre de Vie » (CLCV), qui travaille en étroite collaboration avec la Fondation sur les problématiques de mal-logement dans le Finistère. « On commence à vraiment ressentir une tension sur le marché du logement. Bien sûr, ce n'est pas Paris ! Mais, de plus en plus de ménages modestes n'ont pas accès au logement social. Les situations de précarité sont en augmentation », poursuit-elle.

En plein centre de Quimper, la petite maison de Marie-Joseph. Victime de violence conjugale pendant le confinement, elle a dû fuir son domicile plusieurs semaines. C'est la CLCV qui lui a trouvé un hébergement d'urgence et qui a découvert à cette occasion sa dette de loyer et l'insalubrité de son logement. « Déposer plainte contre mon compagnon, faire un dossier Dalo et un dossier de surendettement... sans l'aide de Chrystelle, je n'aurais jamais réussi à faire toutes ces démarches. Je suis enfin chez moi et à l'abri. En plus, j'ai pu signaler l'état d'insalubrité de mon logement. ■■■



© Sébi Godefroy



© Sébi Godefroy



« Le confinement, ça a été la goutte d'eau de trop »

Marie-Joseph

▀ *Je ne savais pas qu'on pouvait m'aider pour tout ça. Quand j'ai reçu le courrier de l'huissier qui me disait que je devais quitter les lieux, j'ai vraiment eu peur... J'allais finir dans la rue à mon âge ? Sans rien ?*

Ancienne femme de ménage, Marie-Joseph est retraitée depuis 5 ans. Quand Chrystelle lui a parlé de la circulaire Denormandie qui a stoppé temporairement les expulsions sans relogement le 2 juillet dernier, elle s'est sentie un peu rassurée. « *Mais pas totalement. Entre mon compagnon et l'huissier, j'ai vraiment passé des heures bien noires... heureusement que j'avais l'un de mes fils avec moi. Mais j'ai encore peur car je sais très bien que si je ne trouve pas un logement moins cher, je n'arriverai pas à m'en sortir à nouveau. Le confinement, ça a été la goutte d'eau de trop. Aujourd'hui, c'est sûr, je ne veux plus avoir de dette de loyer. Je me suis trop privée de tout, j'ai souffert, je me suis battue, je ne veux plus continuer comme ça.* »

« On a déjà sorti l'artillerie lourde »

La crise économique a fragilisé brutalement et profondément les plus modestes, parfois déjà en équilibre précaire. Celles et ceux

touchés de plein fouet par le chômage total ou partiel, celles et ceux qui dépendaient des aides sociales et de petits boulots, sans oublier que de nombreuses personnes, par dignité, ont bien souvent attendu le dernier moment pour venir chercher de l'aide. En Seine-Saint-Denis, département le plus pauvre de France, des mesures exceptionnelles ont été mises en place, notamment l'aide pour le paiement des loyers annoncée le jour de la fin de la trêve des expulsions locatives, le 10 juillet. « *Elle va permettre à tous les habitants qui ont perdu plus de 20 % de revenus à cause de la crise du Covid d'avoir un soutien financier, c'est très important* », précise Emmanuelle Cheneau, conseillère en économie sociale et familiale à Emmaüs Habitat, qui suit 230 familles à l'année, dont 65 % en impayés de loyer.

Au niveau national, si la France n'a pas créé de fonds d'urgence d'aide au paiement des

➔ **Un rendez-vous dans l'une des permanences de prévention des expulsions et d'accès aux droits de la Fondation.**



© Pierre Faure



loyers pendant la crise sanitaire ni instauré de moratoire, le groupe Action Logement (chargé de collecter la participation des entreprises à l'effort de construction) et la CAF ont quant à eux mis en place des aides financières au niveau national, respectivement à hauteur de 150 euros renouvelables 1 fois et 650 euros en Seine-Saint-Denis. Ces sommes ont constitué une aide précieuse : *« On a eu beaucoup de cas de rupture totale de revenus sur 3, voire 4 mois et il a fallu monter des plans d'apurement de dette dans l'urgence car à côté du loyer, des charges, de l'assurance habitation non payés, il y avait aussi les frais de découvert venus s'ajouter au reste. Aujourd'hui, on sait très bien qu'il va falloir 6 mois à un an pour que tout rentre dans l'ordre. La rentrée va être très dure, notamment pour les services sociaux qui vont être débordés. Ce qui me fait peur, c'est qu'on a déjà sorti l'artillerie lourde, et*

➡ **Simon, étudiant à Nancy, a trouvé cet été un travail pour payer son loyer. Mais à la rentrée ?**

qu'à un moment, les critères d'aide risquent de se durcir. Beaucoup de familles risquent alors de passer entre les mailles du filet. À Emmaüs Habitat, c'est sûr, nous ne mettrons personne dehors, mais combien de personnes vont se retrouver dans une situation précaire ? »

À Aulnay-sous-Bois, où les situations de précarité sont nombreuses et particulièrement accentuées, Marie Lou qui n'a toujours pas touché sa pension d'invalidité depuis 5 mois, scrute avec angoisse son compte bancaire. *« Je regarde plusieurs fois par jour. Depuis la fin mars, je vis dans la misère. Je suis en découvert sur tout et sans les tickets-service, je crois que je n'aurais pas tenu jusqu'à aujourd'hui. J'ai eu une aide du CCAS pour mes charges, mais la banque a tout pris pour payer le découvert... Je vis ici depuis 13 ans, c'est la première fois que je me trouve dans cette situation. »*



« Ce virus, il a vraiment pénalisé tout le monde. Il a fait des morts, des malades et mis des gens dans la misère. On ne l'oubliera jamais. »

Marie Lou

▣ *J'ai peur qu'on me jette dehors. Je dors un peu quand même, parce que je sais qu'Emmanuelle connaît ma situation et qu'elle va m'aider dès que le versement de ma pension aura été fait. Mais j'ai appris mi-juillet que je n'allais pas toucher tout ce qu'on me doit d'un coup, je ne sais plus quoi faire... », avoue cette ancienne ouvrière qui travaillait dans un centre de tri. Âgée de 59 ans, Marie Lou a pratiquement élevé seule ses 7 enfants, après avoir perdu son mari en 1998. « Pendant 6 ans, je suis allée jusqu'au centre de tri d'Issy-les-Moulineaux, j'avais plus de deux heures de transport pour y aller. Après toutes ces années, j'ai eu un problème de genou. J'ai toujours travaillé dans ma vie. Avant le Covid, je n'ai jamais eu de problème avec mon loyer, je suis très fière de ça. Mais maintenant, qu'est-ce qui va se passer ? » Marie Lou n'est pas la seule à s'interroger.*

➔ **Fin août, nombre de départements observaient une augmentation d'environ 10 % des allocataires du revenu de solidarité active par rapport au début de l'année 2020.**

Quels vont être les mois à venir, alors que le virus reste présent et que l'activité n'a repris qu'au ralenti dans de nombreux secteurs ? « On s'interroge. Nous n'avons pour l'instant que des intuitions et aucune certitude. Paradoxalement, des bailleurs comme nous, qui logeons des populations modestes – la plupart de nos ménages sont bénéficiaires des minima sociaux ou sont retraités – ont été et sont encore moins impactés par l'arrêt de l'activité économique. Mais on sait bien qu'il va y avoir des répercussions et qu'à ce moment-là, la mutualisation des moyens des bailleurs ne suffira pas. Il faudra que les pouvoirs publics nous soutiennent », précise Claire Lanly, directrice générale d'Emmaüs Habitat qui compte 13000 logements en Île-de-France et 50000 locataires modestes.

À la fin de l'été, le Collectif des Associations Unies signalait que 24 % des alertes reçues pendant la veille estivale concernaient des expulsions locatives, recensées majoritairement à Paris et en Seine-Saint-Denis et envoyait un courrier à la ministre E. Wargon pour demander que les instructions du 2 juillet soient réaffirmées sans aucune exception. « Ce virus, il a fait des morts, des malades et mis des gens dans la misère. On ne l'oubliera jamais. » confie Marie Lou. ■





Jérôme Fourquet

« Davantage de personnes vont passer sous la ligne de flottaison »

Jérôme Fourquet, politologue français et directeur du département « opinion et stratégies d'entreprise » de l'institut de sondages IFOP depuis 2011.

En ce début septembre, on parle beaucoup de la relance économique alors que les conséquences sociales de la crise du Covid émergent de plus en plus...

Effectivement, l'on voit de plus en plus la dualité de notre marché du travail : ce sont les plus modestes (intérimaires, CDD, indépendants...) qui sont touchés et qui vont l'être davantage dans les mois à venir. Si nous revenons 2 ans en arrière, à l'époque des gilets jaunes, toute une partie de la population (salariés et indépendants) exprimait sa difficulté à joindre les deux bouts face à l'augmentation continue des dépenses contraintes... ces personnes nous disaient : « Une fois que j'ai tout payé, il ne me reste plus rien. »

Ce sont ces mêmes personnes qui se trouvent depuis six mois en chômage partiel, voir en chômage total ; celles-là encore à qui l'on propose une réduction de 10 % de salaire pour maintenir l'emploi dans une entreprise de pièces aéronautiques, à Blagnac. Autre exemple, à Sochaux où en attendant que les carnets de commande se remplissent, on fait d'abord travailler les statutaires. Début septembre, 30 à 40 % de la main d'œuvre intérimaire ne travaille toujours pas sur ce site de PSA. Objectivement, cette catégorie de population est déjà moins bien lotie sur le marché du travail et c'est elle qui se trouve aujourd'hui fragilisée en première ligne.

Rapidement, l'État a soutenu les

grands groupes industriels tels que PSA, Renault ou Airbus, mais quid des centaines de sous-traitants ? Des milliers de PME-PMI ? Le nombre de personnes touchées va être énorme car les pouvoirs publics ont déjà fait beaucoup, soutenant à la fois les entreprises et agissant aussi auprès des plus fragiles. Rappelons les 11 milliards débloqués avant l'été, puis le plan de relance annoncé en septembre... C'est maintenant, au fil de l'automne, que l'on va mesurer pleinement l'effet de la crise du Covid sur les travailleurs pauvres et tous les précaires. Après les nombreuses perfusions, le moment de vérité arrive.

L'IFOP va-t-elle lancer des enquêtes pour cerner et mesurer ces conséquences ?

Oui, et nous avons déjà effectué des sondages au début de la pandémie qui ont révélé une chose : les Français ont anticipé la période actuelle et se sont très vite inquiétés des conséquences économiques et sociales du virus, davantage que de ses conséquences sanitaires. Et ceux qui le pouvaient ont tout de suite épargné. Nous avons aujourd'hui une très forte hausse de l'épargne qui prouve bien que la relance économique va prendre du temps. Les Français sont dans une position attentiste. Selon moi, il va falloir de nombreux mois pour relancer la consommation. On entend aujourd'hui de plus en plus de gens dire : « On est à



« Après les nombreuses perfusions, le moment de vérité arrive. »

la merci du moindre pépin » et ce sont ces personnes-là qui risquent de basculer et de passer entre les mailles du filet. Bien sûr, on aura les statistiques du chômage, mais on ne connaîtra pas l'augmentation du volume et la situation des travailleurs pauvres et précaires. Les statistiques ne mesurent pas le degré de fragilité et d'exposition qui se sont considérablement renforcés par la crise du Covid.

Les jeunes risquent d'être eux aussi particulièrement touchés...

C'est en effet une population touchée de plein fouet et même si on ne peut comparer un étudiant qui sort de grande école à un intérimaire du même âge ou à un décrocheur scolaire, il est certain que pour les entrants sur le marché du travail, la situation va être très complexe et ce, de manière durable. Ceux qui le peuvent vont jouer les prolongations en poursuivant leurs études, mais les autres ? Ce type de crise a un effet implacable et injuste, elle frappe en premier et lourdement ceux qui sont fragiles. ■

Jérôme Fourquet est l'auteur de « L'archipel français ». Éditions du Seuil. 2019.

M. J.T, donateur

Dernier d'une famille de quatre enfants, « *le plus petit, le plus gâté* » précise-t-il avec une pointe d'humour, M. T s'est toujours senti privilégié dans la vie et a bien voulu témoigner de son engagement aux côtés de la Fondation.

« *Mes parents m'ont inculqué quelques grands principes : le courage, l'honnêteté, la générosité. Modeste chef d'entreprise, j'ai été passionné par mon métier et le succès a été au rendez-vous. Au fil des années, j'ai été de plus en plus sensible à la grande misère. Il est vraiment insupportable de voir qu'à notre époque, dans notre beau pays, des personnes n'ont pas de logement ou vivent dans des logements indignes, que des individus ne mangent pas à leur faim!*

Après la crise sanitaire, nous devons faire face à une crise économique et sociale qui va être terrible. Il y aura une avalanche de dépôts de bilan parmi les

petites et moyennes entreprises, générant du chômage. On ne peut pas laisser les personnes sans rien. Les mesures gouvernementales ne suffiront pas, plus de solidarité dans notre société sera nécessaire pour combattre cette grande misère.»

« C'est pour tout cela que je soutiens la Fondation et que je donne autant que je peux. Au-delà du don, il y a cette conviction qu'il est de mon devoir d'aider ceux qui vivent dans la souffrance.

Faire un don significatif pour soulager la grande misère donne du sens à ma vie.»



E109|BS-ABO

Bon de soutien et d'abonnement

À renvoyer à Fondation Abbé Pierre - Centre de Traitement des Dons - 59898 Lille Cedex 9

Oui, je décide de m'abonner au journal trimestriel de la Fondation Abbé Pierre : « **et les autres?** » pour connaître ses actions, ses enjeux et ses résultats. 4 € pour 4 numéros par an.

Oui, je soutiens la Fondation Abbé Pierre par un don de : €

M^{me} M^{lle} M.

Raison sociale :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone (facultatif) :

Je préfère recevoir mon reçu fiscal par email et j'accepte de recevoir des informations de la Fondation Abbé Pierre à cette adresse :

..... @

Règlement : chèque bancaire ou postal
libellé à l'ordre de la Fondation Abbé Pierre

La Fondation Abbé Pierre s'engage à protéger vos données personnelles et à les enregistrer dans un fichier informatisé en toute sécurité chez des prestataires de confiance. Leur traitement est réalisé par le service de la relation donateurs de la Fondation, pour gérer vos dons et envoyer vos courriers et reçus fiscaux. Vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification et de suppression en contactant la Fondation Abbé Pierre - Centre de Traitement des Dons - 59898 Lille Cedex 9. Tél. : 01 55 56 37 25. Email : service.donateurs@fondation-abbe-pierre.fr Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des courriers d'autres associations ou organismes partenaires, sauf si vous vous y opposez en cochant cette case :

La Fondation réagit

A peine la fin de l'état d'urgence sanitaire était-elle officielle que, déjà, dans certaines villes, des places d'hôtels commençaient à fermer sans anticipation suffisante pour proposer des alternatives aux personnes ou aux familles hébergées depuis plusieurs semaines.

Pire encore, les expulsions de campements se sont multipliées depuis le 10 juillet. Plus de 500 personnes ont été expulsées de 11 squats et bidonvilles. Ces expulsions ne sont suivies d'aucune solution de logement digne et durable et aujourd'hui, 33 lieux de vie sont menacés d'une expulsion prochaine, soit 1990 personnes.

Parmi elles, des familles avec des enfants, des femmes enceintes, des personnes âgées et des personnes malades, qui ont particulièrement souffert pendant le confinement.

Alors même que de bonnes décisions avaient été prises pendant la crise sanitaire et qu'un peu partout sur le territoire, plus ou moins rapidement, la puissance publique avait su prendre dans l'urgence des mesures qui avaient permis d'améliorer sensiblement la santé et les conditions de vie de ces personnes déjà fragilisées par leur situation.



Accès à l'eau, accès à la santé, à l'éducation,

il serait injustifiable et contre-productif que ces efforts ne soient pas reconduits dans la durée

Partout en France, ces expulsions nient aussi le travail d'accompagnement vers la santé, l'emploi et l'insertion que fournissent depuis des mois de nombreuses associations, brisant net la dynamique d'inclusion dont bénéficient ces personnes particulièrement exclues.

Mais ce n'est pas tout. Nombre d'associations s'inquiètent des évacuations de campements qui ont commencé elles aussi pendant l'été. Fin juillet, plus de 2000 exilés ont été expulsés sans préavis d'un campement installé le long du Canal Saint-Denis, à Paris. En Île-de-France, et particulièrement en Seine-Saint-Denis, des ménages sont expulsés sans proposition de relogement ni même parfois a minima d'hébergement. Lorsque des propositions d'hébergement sont faites, elles se font à l'hôtel pour quelques jours, une solution insatisfaisante et inadaptée pour les familles.

Ces expulsions sont inacceptables et pour des milliers de personnes, dont des centaines d'enfants, l'angoisse et la peur sont à nouveau le lot quotidien. ■



Loyers encadrés

Les métropoles de Lyon, Montpellier et Bordeaux devraient candidater à l'expérimentation d'ici le 24 novembre prochain et s'engager à encadrer les loyers sur leur territoire. Les bailleurs devraient ainsi respecter une fourchette de prix au mètre carré rendue obligatoire selon le type de logement et le quartier, à la signature d'un nouveau bail ou à son renouvellement.

Lutte contre la pauvreté

La Fondation et d'autres associations ont déploré la suppression du secrétariat d'État à la lutte contre la pauvreté dans le nouveau gouvernement Castex, constitué le 6 juillet dernier.

À Mme Wargon

Le 15 septembre, le Collectif des Associations Unies adressait une lettre à Emmanuelle Wargon, ministre auprès de la ministre de la Transition écologique, déléguée au Logement, pour dénoncer la reprise des expulsions dans les bidonvilles, les campements et les squats.



© Sébl Godefroy

Pauvreté et logement social

Un Collectif de 6 associations, dont la Fondation Abbé Pierre, a présenté un rapport sur les difficultés d'accès au parc social des ménages à faibles ressources dont l'une des conclusions est sans appel : plus un demandeur hlm est pauvre, moins il a de chances d'obtenir un logement. Plus grave : dans les zones tendues, des dizaines de milliers de ménages dépourvus de logements ou mal logés restent en attente par manque de logements sociaux financièrement accessibles.

Ce rapport prouve que la réalité des situations des familles pauvres est en contradiction flagrante avec la mise en œuvre du droit au logement. Le Collectif propose 15 propositions qui touchent donc à différents leviers, rassemblés en trois catégories : loyers et charges / parc social accessible / accès au Droit au logement. ■

La synthèse du rapport est en ligne sur le site de la Fondation : https://www.fondation-abbé-pierre.fr/documents/pdf/synthese_du_rapport.pdf

Convention Citoyenne pour le Climat

La Fondation, avec l'Initiative citoyenne « Rénovons », soutient les conclusions de la Convention Citoyenne pour le Climat (CCC), qui propose notamment une avancée beaucoup plus ambitieuse que tous les dispositifs publics actuels en fixant une obligation de rénovation globale des logements énergivores dès 2024 pour les logements individuels mis en vente, puis pour tous les autres logements d'ici 2040.

La CCC confirme également la date d'obligation de rénover les 3 millions de passoires énergétiques en location d'ici à 2028, conformément à la loi Énergie-Climat votée l'an dernier, avec le double défi de réduire drastiquement les émissions de CO² tout en ne pénalisant pas les ménages modestes. ■

Un fonds d'aide pour les impayés de loyer

Le 10 juillet, avec la fin de l'état d'urgence sanitaire, les personnes soumises à des procédures d'expulsion ont vu la protection de la trêve hivernale disparaître. C'est pourquoi la Fondation avait demandé un prolongement

exceptionnel de la trêve hivernale jusqu'au 31 octobre, donnant ainsi un répit à ces ménages déjà très en difficulté et un temps supplémentaire pour apporter des réponses alternatives à l'expulsion. Parallèlement les propriétaires concernés doivent

être indemnisés en conséquence. En outre, la Fondation continue de demander la mise en œuvre de mesures fortes, dont la création en urgence d'un fonds d'aide au paiement des loyers et charges doté d'un minimum de 200 millions d'euros. ■



©TERRA

Point de vue

« Il faut un vrai plan de prévention des expulsions »

Emmanuelle Wargon, ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée du Logement.

Face à la crise du Covid, la Fondation demande qu'un fonds d'aide au paiement des loyers de 200 millions d'euros soit mis en place.

Que comptez-vous faire ?

Je suis convaincue que la vraie question, c'est la fin de la trêve hivernale de 2021. Aujourd'hui, la circulaire de mon prédécesseur qui stipule qu'il ne peut y avoir d'expulsion sans relogement est appliquée. Nous surveillons cela département par département. D'ici le printemps prochain, je souhaiterais mettre en place un véritable plan national de prévention des expulsions et des impayés de loyer. À la rentrée, je prendrai l'initiative de rencontrer les associations, dont la Fondation, sans oublier les propriétaires, pour qu'une vraie concertation ait lieu sur le sujet. Faut-il un fonds d'aide ? Je n'écarte aucune possibilité, toutes les options sont sur la table.

Vous avez été nommée peu après les conclusions de la Convention Citoyenne pour le Climat, la rénovation thermique des logements est-elle aussi une priorité ?

Bien sûr, la qualité des logements est une de mes priorités. Il faut absolument réduire les passoires thermiques sur notre territoire car locataires et propriétaires modestes subissent la

double peine, avec des factures énergétiques beaucoup trop lourdes et des logements mal isolés qui affectent leur santé. Dans le plan de relance, le système de crédit d'impôt pour travaux d'économies d'énergie (CITE) sera totalement et définitivement remplacé par « MaPrimeRénov' » dont le montant variera en fonction des revenus et de l'étendue des travaux. Cette prime va permettre à ceux qui ont peu de moyens financiers de pouvoir rénover leur logement. Nous avons mis 500 millions sur cette aide cette année ; nous la doublerons l'an prochain et nous l'augmenterons encore l'année suivante. Nous allons donc fortement inciter à la rénovation, mais nous renforcerons également les obligations, un prochain décret précisera le seuil de consommation d'énergie au-delà duquel un logement n'est plus considéré comme « décent ».

Dans l'actualité également, le plan « Logement d'abord » qui produit des résultats positifs là où il est expérimenté...

Oui, effectivement, dans les 23 territoires qui sont entrés dans l'expérimentation du plan « Logement d'abord » lancée par l'État en mars 2018, il y a des résultats positifs. Depuis 2 ans, 150 000 personnes sans domicile ou



Grâce au « Logement d'abord », depuis 2 ans, 150 000 personnes sans domicile ou hébergées sont entrées dans le logement.

hébergées sont entrées dans le logement par ce biais. Il faut continuer et nous allons lancer un nouvel appel cet automne pour que de nouveaux territoires entrent dans cette dynamique. Nous avons pour objectif d'augmenter sensiblement l'accès au logement grâce à ce dispositif l'année prochaine.

Mais il faut aussi construire plus de logements accessibles, notamment des logements très sociaux et des logements intermédiaires. J'ai également pour objectif de poursuivre la transformation des bureaux en logements initiée par mon prédécesseur et lutter contre les logements vacants. Je souhaite également travailler sur l'étalement urbain, en finançant notamment la réhabilitation des friches en zones urbaines. Nous allons mettre plusieurs centaines de millions d'euros pour reconstruire là où la ville existe déjà. ■

Naturalia solidaire

Naturalia a apporté son soutien aux personnes sans abri durant la crise avec une opération d'arrondi en caisse menée dans les 182 magasins de l'enseigne sur tout le territoire : 22 339 euros ont ainsi été reversés pour le Fonds d'urgence de la Fondation. *« Naturalia a souhaité soutenir la Fondation Abbé Pierre dans une crise sanitaire où personne n'a été épargné. Il était important de ne pas oublier les plus démunis. C'est pourquoi, du 1^{er} au 31 mai, nous avons invité nos clients à arrondir leur panier en caisse. »* Sidonie Tagliante, Directrice Marketing

De plus, Naturalia a lancé l'initiative « masques solidaires » avec la vente de trois masques originaux pendant un an à compter du 29 juin 2020 ; la moitié des bénéfices étant reversée à la Fondation.



Quadro

Quadro (aménagement intérieur de la maison) a organisé une opération « Libérez vos projets » dans ses 50 magasins et reversé 15 euros pour toute commande passée entre le 11 mai et le 30 juin. Lors de la remise d'un chèque de 28 155 euros le 10 septembre, Laurent Raymond, directeur général a indiqué : *« Nous nous sommes sentis concernés à la fois par notre métier et par la clientèle que nous touchons ; un sentiment de responsabilité collective vis-à-vis des plus fragiles s'est rapidement imposé à nous. Notre réseau a très favorablement répondu à cette mobilisation et nous en sommes très fiers. »*



© Yann Levy

Fondation SNCF

La Fondation SNCF a apporté un mécénat de 100 000 euros au fonds d'urgence de la Fondation pour aider les plus démunis dans le contexte de crise sanitaire. Marianne Eshet, la déléguée générale : *« Notre soutien est en particulier*

destiné à l'hébergement et à l'alimentation d'urgence en faveur de personnes sans abri et des plus vulnérables. » À ce jour, le fonds d'urgence de la Fondation a permis de venir en aide à plus de 101 500 personnes. ■

Des salariés Matmut qui assurent !

Le 6 juillet dernier, la Matmut annonçait un don de 1,2 million d'euros à 3 fondations, dont 25 % destinés à la Fondation Abbé Pierre pour soutenir la lutte contre le Covid-19. C'est grâce à la générosité d'un grand nombre des salariés qui ont renoncé à une partie de leurs congés payés que ce don a été possible, l'entreprise s'étant engagée en contrepartie à convertir ces journées en somme d'argent et en abondant de 20 euros chaque journée offerte.

« La solidarité du Groupe Matmut trouve son évidence dans 60 ans d'engagement mutualiste. En complément des engagements et des actions solidaires pris à l'égard des sociétaires et du monde de la santé, au cœur de cette crise inédite, je suis fier que l'entreprise ait permis aux collaborateurs d'exprimer leur solidarité, dans le cadre d'un accord d'entreprise signé avec les partenaires sociaux. Leur mobilisation, notamment au profit de la Fondation Abbé Pierre témoigne de la conception partagée de la solidarité qui nous anime et permet à notre entreprise d'être au rendez-vous de l'effort national. » Nicolas Gomart, Directeur général du groupe Matmut.

Autre possibilité proposée aux salariés, poser un congé dit « solidaire » pendant le confinement entraînant automatiquement le versement de 12 euros de la part du groupe d'assurances. *« Ce dispositif de pose ou don de congés solidaires a permis aux salariés de poursuivre et d'amplifier l'esprit de solidarité, valeur forte du Groupe Matmut, »* souligne Olivier Ruthardt, Directeur général adjoint Ressources Humaines et Relations Sociales du Groupe Matmut. ■



Des gestes symboliques et solidaires

Madame M. a toujours travaillé « dans le social ».

Aujourd'hui veuve sans enfant, elle a pensé spontanément à désigner la Fondation Abbé Pierre dans son testament.

« Toutes ces personnes qui sont en risque de perdre leur logement, comment peut-on accepter ça ? »

Au cours de sa carrière, Madame M. a rencontré des familles en détresse. Elle souhaite que son appartement serve à une famille dans le besoin, ou qu'il soit vendu pour aider « ceux qui n'ont rien ».

Monsieur C. vit seul dans un appartement agréable de Marseille. Il est révolté par les prix immobiliers.

« Comment les jeunes peuvent-ils s'en sortir ? » s'indignait-il. Il a acquis son logement actuel quand c'était encore possible. Il souhaite qu'il serve à une famille sans solution après sa disparition. « Ainsi, je prolongerai l'engagement solidaire que j'ai eu toute ma vie. »

Monsieur et Madame P. ont hérité d'une petite maison en Val de Loire, où ils se rendaient tous les étés. Ils ont deux enfants, désormais parents eux-mêmes.

« Les enfants n'y vont pas beaucoup, ils ont leur propre façon de passer leurs vacances. » Monsieur et Madame P. ont décidé de laisser cette maison en Legs particulier à la Fondation Abbé Pierre. « Nous avons toujours mis en avant le partage, et nos enfants sont entièrement en accord avec notre geste. Avec les difficultés actuelles, si on n'est pas solidaire, on ne s'en sortira pas, n'est-ce pas ? »

La Fondation remercie très sincèrement tous ses testateurs qui, par leur geste solidaire, lui apportent un soutien décisif.

Pour toute information sur les Legs et testaments, contacter notre chargée des relations testateurs : Joëlle Garnier, au 01 55 56 37 27 ou : jgarnier@fondation-abbe-pierre.fr

DEMANDE D'INFORMATIONS LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

OUI, je souhaite recevoir gratuitement et sans engagement de ma part, la brochure d'informations « Legs, donations et assurances-vie » de la Fondation Abbé Pierre.

M^{me}, M^{lle}, M.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

OUI, je souhaite être contacté(e) par téléphone au numéro suivant :

Pendant la journée, de préférence entre heures et heures.

Coupon à compléter, à détacher et à envoyer sous enveloppe timbrée à :

**Joëlle Garnier – jgarnier@fondation-abbe-pierre.fr – Téléphone : 01 55 56 37 27
FONDATION ABBÉ PIERRE – 3, rue de Romainville, 75019 Paris.**



Octobre 2020, N°109





© D.R.

Message de l'abbé Pierre

Nous avons vécu un printemps et un été inédits que nous n'oublierons jamais. Au cours des six derniers mois, chacun de nous a été confronté de près ou de loin à la crise économique et sociale qui a suivi la pandémie du Covid-19. Nous avons tous de la famille, un proche ou des connaissances qui ont souffert de l'isolement, d'autres qui ont vu leur revenu baisser drastiquement; pire encore, qui ont perdu leur emploi. Nombreux sont ceux qui ne sont pas partis en vacances et qui continuent de se priver au quotidien pour pouvoir payer leur loyer.

Nous l'avons tous remarqué, les gestes solidaires et le rôle primordial des associations ont aidé les plus fragiles à rester debout. Il est aussi important de souligner que l'État a su prendre dans l'urgence et à différents niveaux (ménages, entreprises, service public...) des mesures financières exceptionnelles qui ont évité une catastrophe sociale encore plus grave.

Il nous faut profiter de ce sursaut national et de cet élan de solidarité remarquables pour poser les bases d'une société plus juste et plus solidaire et mettre fin aux inégalités sociales devenues insupportables pour le plus grand nombre.

Pourquoi faut-il encore plaider la cause des jeunes qui n'ont pas droit au RSA avant l'âge de 25 ans? Des nombreux jeunes qui ne peuvent se loger et étudier sans travailler durement en parallèle, qui n'ont pas toujours de quoi se nourrir convenablement au quotidien?

Pourquoi faut-il encore se battre contre les mises à la rue alors que des moyens humains et financiers suffisants seraient en mesure de prévenir durablement les expulsions locatives?

L'abbé Pierre l'avait compris et n'avait pas hésité à le dire haut et fort : si la puissance publique – et jusqu'au plus haut sommet de l'État – ne prend pas plus en compte le sort des plus petits, alors notre société va à sa perte.

« Toute société qui n'emploie pas ce qu'elle produit à améliorer le sort des déshérités mais à augmenter le bien-être de ceux qui sont déjà heureux est condamnée au déclin et à la mort. »

Nous avons applaudi au printemps dernier le personnel soignant qui a sauvé des milliers de vies pendant la crise du Covid. Nous aimerions aussi applaudir un renforcement de l'État-providence né du mouvement national de la résistance qui doit incarner les valeurs de fraternité et de solidarité qui sont celles de notre République. ■

➔ **L'abbé Pierre en Alsace, 2014.**



« Nos sociétés d'Occident ont perdu la notion de l'infiniment petit, de la force des infiniment petits et des gestes symboliques qui font la force d'une politique. »

Abbé Pierre,
printemps 1956.

Raymond Étienne,
Président du groupe de la mémoire de l'abbé Pierre.